

avril 2013

recensement
agricole
2010

en partenariat avec le Pôle Economie et Prospective
des Chambres d'Agriculture des Pays de la Loire



Typologie des exploitations légumières en Pays de la Loire

1 799 exploitations cultivent 13 001 ha de légumes en Pays de la Loire. En excluant les petits ateliers, les exploitations légumières sont au nombre de 1 491. Différents bassins légumiers se démarquent avec leurs propres spécificités. La région est reconnue pour sa production de légumes frais étalée sur presque toute l'année (mâche, concombre, tomate, radis ou poireau). La spécialisation concerne un quart des exploitations légumières (31 % des surfaces en légumes). Ces exploitations, qui emploient une main d'œuvre salariée nombreuse, se situent principalement en Loire-Atlantique. Les autres exploitations légumières sont diversifiées. Parmi elles, beaucoup ne pratiquent qu'une seule production légumière.

Près de la moitié des exploitations seront concernées par un départ à la retraite dans les dix ans.

Des bassins spécifiques et des productions multiples

La vallée de la Loire est réputée pour ses productions de légumes et pour ses productions primeurs. La région Pays de la Loire s'affirme principalement dans les légumes frais, mis en marché sitôt récoltés. Les légumes primeurs ont longtemps fait la réputation des maraîchers nantais. Salades, poireaux, radis et navets restent des marqueurs importants de la production du bassin. Les nantais se sont orientés vers la production de mâche, leur spécialité et leur image de marque, complétée par des roquettes et jeunes pousses. Dans la vallée angevine au contraire, les salades classiques, laitues et chicorées, restent les plus cultivées.

Le développement du parc de serres chauffées a permis l'essor des productions de tomates et de concombres, surtout dans le bassin nantais (moins fréquent en Anjou). La construction de serres multi-chapelles et de grands tunnels a permis un étalement de la saison de production (radis et salades notamment) ou plus de diversité de légumes.

A côté de ces légumes, d'autres trouvent leur place sur des ter-

ritoires plus spécifiques. En Maine-et-Loire, l'asperge, l'échalote et quelques légumes dits anciens structurent la production de nombreuses exploitations. En Vendée, le melon charentais du sud-Vendée et la pomme de terre primeur de Noirmoutier ne peuvent pas être oubliés. La moquette vendéenne porte une filière légumes secs, différente du légume frais.

Des producteurs plus dispersés sur le territoire répondent à des attentes plus locales : vente directe surtout vers les villes voisines ou sur la côte en été. S'agissant des légumes industrie, des productions de pois, haricots verts et carottes sont réalisées sous contrats par des polyculteurs-éleveurs. L'industrie bretonne du légume est leur principal débouché. Des industriels proposent également des contrats pour la conserverie ou la surgélation à des producteurs de moquettes en Vendée et de choux à choucroute en Sarthe.

N.B. : Le champ de l'étude comprend les légumes frais (y compris fraise et melon), les légumes secs et les tubercules

Quatre hectares légumiers sur dix en Loire-Atlantique

Exploitations légumières dans les départements des Pays de la Loire

	Pays de la Loire	Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée
Exploitations avec petit atelier légumes ¹						
Nombre d'exploitations	308	50	142	16	41	59
Surfaces des parcelles en légumes (ha) ²	162	30	82	2	13	35
Exploitations hors petits ateliers légumes						
Nombre d'exploitations	1 491	406	503	63	152	367
<i>dont spécialisées (%)</i>	25 %	45 %	16 %	22 %	14 %	16 %
Surfaces des parcelles en légumes (ha) ²	12 840	5 214	3 115	257	872	3 382
<i>dont dans les spécialisées (%)</i>	31 %	58 %	17 %	7 %	10 %	9 %
Surface moyenne en légumes par exploitation (ha)	8,6	12,9	6,2	4,1	5,7	9,2
Surface moyenne en légumes dans les spécialisées	10,7	16,4	6,4	1,3	4,3	5,1
Surfaces des parcelles en légumes "frais" (ha)	10 030	5 072	2 593	113	690	1 561
<i>dont serres chauffées (ha)</i>	180	133	14	3	7	25
<i>dont abris froids (ha)</i>	629	372	144	4	22	87
UTA totales	6 918	2 906	2 163	134	461	1 254
Part des exploitations ayant un exploitant âgé de plus de 50 ans	49 %	49 %	52 %	40 %	50 %	47 %
Part des surfaces en légumes détenues par les exploitations ayant un exploitant âgé de plus de 50 ans	51 %	50 %	55 %	43 %	42 %	51 %

¹ < 2000 m² serres chauffées, < 0,5 ha abris froids, < 0,5 ha maraîchage plein champ

² : surfaces des parcelles en légumes «frais» ou verts, légumes secs et pommes de terre

Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - Traitement SRISE Pays de la Loire

12 840 ha (hors petits ateliers) sont consacrés aux légumes en Pays de la Loire. Différents bassins de production se dessinent avec leurs spécificités.

La Loire-Atlantique, avec plus de 5 200 ha de légumes, compte 41 % des surfaces de la région. La production, très professionnalisée (45 % des exploitations sont spécialisées avec 58 % des surfaces), est essentiellement orientée vers le légume « frais ». Longtemps dominée par les primeurs, elle évolue vers une production plus régulière sur l'année, entraînant un fort besoin d'organisation et des investissements spécifiques.

Le Maine-et-Loire, avec 24 % des surfaces régionales en légumes, est davantage orienté vers une production de légumes plus saisonniers (asperges, échalotes, fraises, légumes anciens comme les topinambours...). Une évolution vers le maraîchage

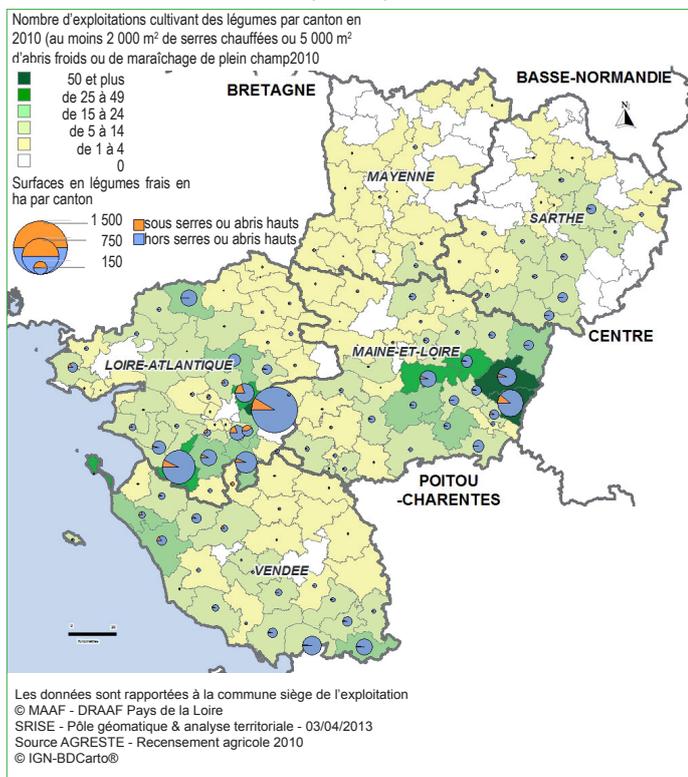
à la nantaise a aussi eu lieu à travers la mise en place de productions sous abris froids. Les exploitations spécialisées sont nettement moins nombreuses (16 %).

26 % des surfaces légumières sont en Vendée. Plus de 1 800 ha sont voués aux légumes secs et aux pommes de terre (54 % des surfaces en légumes du département). Excepté les producteurs de pommes de terre, les exploitations sont rarement spécialisées (16 %).

Avec 7% des surfaces en légumes de la région, la Sarthe est un petit département légumier. Une production très localisée de choux pour l'industrie est à noter.

La production légumière de Mayenne est anecdotique, avec une forte orientation vers le circuit court.

Les exploitations cultivant des légumes frais (au moins 2 000 m² de serres chauffées ou 5 000 m² d'abris froids ou de maraîchage de plein champ) en région Pays de la Loire (RA 2010)



Peu de surfaces mais des moyens de productions déterminants

Le type « plein champ » domine

Les exploitations légumières n'utilisent que 0,6 % de la SAU régionale. Les techniques maraîchères visent à utiliser des moyens techniques pour modifier et accélérer les cycles de production.

Le maraîchage sous serres chauffées (180 ha) permet de s'affranchir de toutes les contraintes pédoclimatiques en même temps. Les surfaces sous serres ne représentent qu'une faible part des surfaces en légumes mais sont très productives (volumes produits importants, chiffres d'affaires élevés, nombreux emplois).

Certaines exploitations disposent de surfaces sous grands tunnels ou serres multi-chapelles (629 ha). La production se fait sous abris permanents mais non chauffés (maraîchage sous abris froids). Plusieurs cultures se succèdent dans l'année.

Une forte orientation en circuit court (CC) des exploitations légumières

- 584 exploitations (32% des exploitations légumières) ont une activité de CC sur les légumes
- 438 exploitations (24 % des exploitations) dégagent plus de 50 % de leur CA légume en CC

La production légumière bio en Pays de la Loire (source ORAB*)

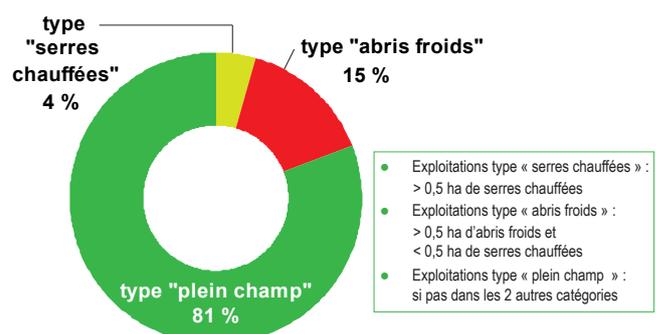
- 11,1 % des ha en légumes de la région en bio ou conversion
- 1216 ha en légumes bio et conversion
- 8 % maraîchage sous abri, 41 % maraîchage plein champ, 34 % légumes plein champ, 17 % légumes secs
- 263 exploitations ont des légumes en bio ou conversion
- 4,7 ha de surface moyenne en légumes bio
- 55 % des légumes bio commercialisés en circuit court

ORAB* : Observatoire régional de l'agriculture biologique

Avertissement

Les exploitations avec petit atelier légumes ne sont pas prises en compte dans la suite de l'analyse (cf. méthodologie p.6).

Les exploitations légumières des Pays de la Loire classées selon leur moyen de production



Source : Agreste - Recensement agricole 2010
Traitement SRISE Pays de la Loire

L'intensification et la productivité sont nettement plus élevées qu'en plein champ.

Le maraîchage de plein champ (4 553 ha) utilise souvent des techniques de forçage. La production sous petits tunnels mobiles, placés au semis et retirés plus ou moins tôt avant la récolte est la méthode de forçage la plus courante dans la région. Ces surfaces maraîchères supportent plusieurs cultures légumières la même année.

Les légumes de plein champ et les légumes secs sont produits sur des surfaces mises occasionnellement en légumes, en rotation avec d'autres cultures. Seule l'asperge fait exception puisqu'elle reste en place plusieurs années consécutives.

Une production maraîchère très présente

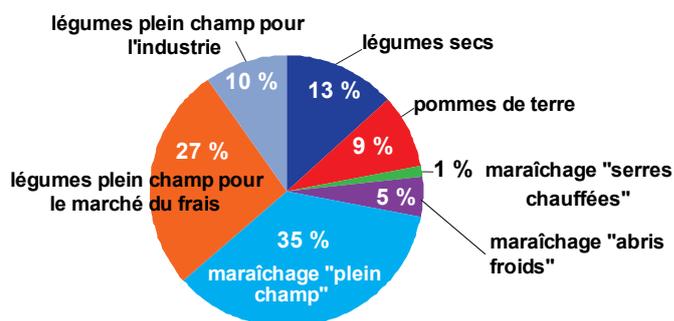
78 % des surfaces légumières concernent des légumes « frais » (10 030 ha) ; les légumes secs et les pommes de terre occupant le reste des surfaces. Les légumes frais sont issus de production maraîchère et de production de légumes de plein champ. La production maraîchère permettant de produire plusieurs fois des légumes sur une même parcelle au cours d'une année, la surface réellement développée par la production de légumes « frais » atteint 16 393 ha.

Les moyens de production déterminent en grande partie les choix de culture :

- sous serres, un producteur ne fait souvent qu'un seul type de légumes : tomates (plusieurs segments de marché), concombre, accessoirement de la fraise ;

- sous grands tunnels, les choix sont plus larges. On va y trouver du radis, de la mâche, toutes les salades, les légumes pour ratatouille (courgettes, aubergines,...) mais aussi des tomates et du concombre, mais avec d'autres objectifs de production qu'en serres (rendements plus faibles,...) ;
- ces mêmes légumes peuvent se retrouver en plein champ, avec ou sans petits tunnels, et à d'autres saisons. Poireaux, navets, céleris, échalotes, légumes anciens et bien d'autres sont également des légumes de plein champ. La fraise qui peut être cultivée sous serre chauffée, sous tunnel ou en plein champ, a perdu de son importance dans la région.

Répartition des surfaces selon le type de légumes



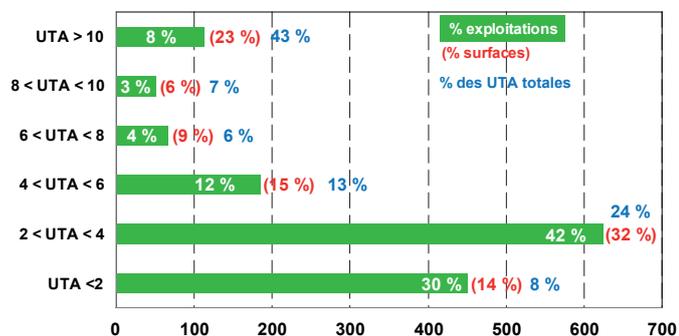
Source : Agreste - Recensement agricole 2010
Traitement SRISE Pays de la Loire

8 % des structures concentrent 43 % de la force de travail

En raison de la diversité des productions (sous serre ou non), l'activité légumière s'apprécie davantage par le nombre d'UTA employées que par les surfaces en légumes. A côté de petites structures (moins de 2 UTA), représentant 30 % des exploitations, beaucoup d'exploitations (42 %) comptent entre 2 et 4 UTA ; 28 % ont recours à plus de 4 UTA. Parmi ces dernières, celles de plus de 10 UTA (8 %) mobilisent 43 % des UTA totales.

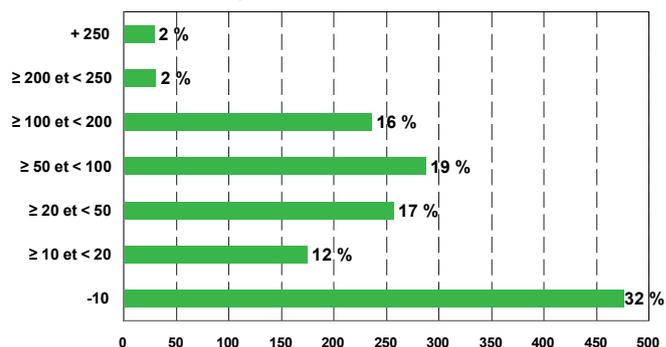
20 % exploitent plus de 100 ha de SAU. Le légume apparaît comme production de diversification dans un grand nombre d'exploitations. Toutefois, de grandes exploitations consacrent une majeure partie de leurs surfaces aux légumes.

Répartition des exploitations ayant des légumes par classe d'UTA



Source : Agreste - Recensement agricole 2010
Traitement SRISE Pays de la Loire

Répartition des exploitations légumières par classe de SAU



Source : Agreste - Recensement agricole 2010
Traitement SRISE Pays de la Loire

Une SAU moyenne de 55 ha

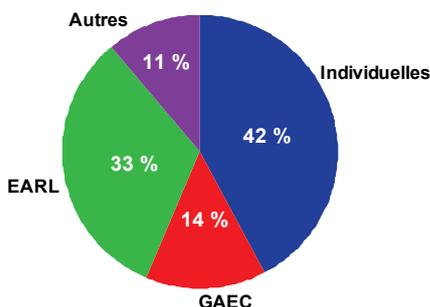
La SAU moyenne de l'ensemble des exploitations légumières (55 ha) reflète surtout leur grande diversité. Un tiers des exploitations ne dépassent pas 10 ha de SAU et correspondent à des exploitations plutôt spécialisées. Presque la moitié des exploitations se classent entre 10 et 100 ha de SAU ;

Des exploitations individuelles et des EARL

Les trois quarts des exploitations légumières sont des exploitations individuelles ou EARL.

11 % d'entre elles ont opté pour un statut SA ou SARL. Ces choix correspondent souvent à des ouvertures vers des formes de gestion plus flexibles, intégrant notamment des activités plus commerciales.

Statut juridique des exploitations légumières en Pays de la Loire



Source : Agreste - Recensement agricole 2010
Traitement SRISE Pays de la Loire

Quelques repères chiffrés sur les exploitations moyennes et grandes des Pays de la Loire (toutes orientations confondues)

(> 25 000 € de PBS, source Agreste - RA 2010)

- SAU moyenne = 79 ha
- 2,4 UTA / exploitation
- 50 % des exploitations ont un exploitant de plus de 50 ans
- 40 % des exploitations ayant un exploitant de plus de 55 ans ont un successeur connu

Une production employeuse de main d'œuvre salariée

La production légumière est très employeuse de main d'œuvre. En moyenne, une exploitation emploie 4,6 UTA dont 36 % sont des emplois permanents, 28 % des emplois saisonniers et 36 % des UTA familiales.

Au total, 6 918 UTA sont employées dans les exploitations légumières.

Les UTA par exploitation dans les départements des Pays de la Loire (UTA / exploitation)

	Légumes	exploitation spécialisée	exploit. non spécialisée
Pays de la Loire	4,6	6,6	4,0
Loire-Atlantique	7,3	9,0	5,2
Maine-et-Loire	4,1	4,2	4,1
Mayenne	2,0	1,5	2,2
Sarthe	2,9	3,0	2,9
Vendée	3,3	3,9	3,2

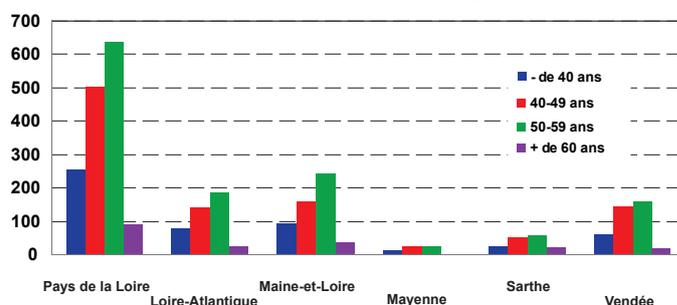
Source : Agreste - Recensement agricole 2010
Traitement SRISE Pays de la Loire

Les exploitations spécialisées ont recours à 6,6 UTA en moyenne. En Loire-Atlantique, ce sont 9 UTA qui sont comptabilisées, les exploitations maraîchères étant plus grandes. Dans ce département, seules 24 % des UTA sont familiales et les salariés sont plus permanents (44 % des UTA). Ces tailles d'entreprises permettent une répartition des tâches et une diversité dans les profils de salariés.

394 transmissions dans les 5 ans

Presque la moitié des exploitations légumières ont un exploitant de plus de 50 ans et seront donc concernées par un départ à la retraite dans les 10 ans. Selon les types de structure, les modes de renouvellement peuvent prendre des formes très diverses (installations, rachats, rapprochements,...). Les nombreux salariés constituent un vivier de futurs exploitants potentiels. Mais sur les 394 exploitants appelés à partir dans les 5 ans, seuls 37 % annoncent connaître leur successeur.

Répartition des exploitations légumières selon l'exploitant le plus âgé



Source : Agreste - Recensement agricole 2010
Traitement SRISE Pays de la Loire

Dans une exploitation sur deux, l'atelier légumes mobilise plus de 60 % du temps de travail

Principales caractéristiques des différents types d'organisation des exploitations légumières

	Nombre exploit.	Surf. des parcelles en légumes (ha) ¹	Surf. moyenne en légumes / exploit.	Surf. des parcelles en légumes "frais" (ha)	ha serres chauffées	ha abris froids	ha plein champ	Surf. développée en légumes "frais" ou vert
Exploit. multi-ateliers de taille importante	171	2 413	14	1 666	s	s	1 623	1 911
Exploit. avec atelier légumes dominant	722	7 056	10	6 874	173	553	6 148	12 799
dont exploit. spécialisées en légumes	367	3 944	11	3 909	111	320	3 478	8 483
dont exploit. diversifiées avec atelier légumes dominant	355	3 112	9	2 965	62	233	2 670	4 316
Exploit. avec atelier légumes non dominant	598	3 371	6	1 491	s	s	1 449	1 683
Total exploit. hors petits ateliers légumes	1 491	12 840	9	10 030	180	629	9 221	16 393

1 : Surface des parcelles en légumes (frais, sec, pommes de terre)

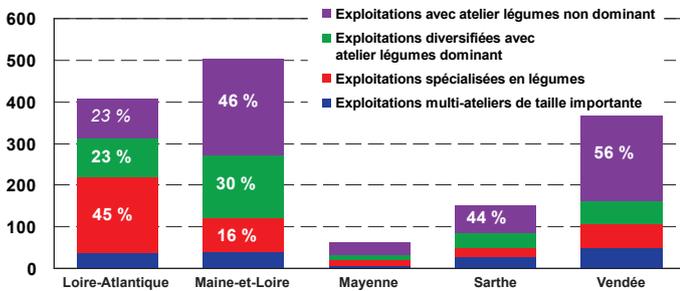
s : secret statistique

Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - Traitement SRISE Pays de la Loire

	UTA totales	UTA / exploit.	UTA salariés permanents	UTA salariés saisonniers et occasionnels	Part des exploit. où le plus âgé a plus de 50 ans	Statut juridique (%)	SAU moyenne / exploitation
Exploit. multi-ateliers de taille importante	685	4,0	110	129	54 %	53 % GAEC ; 32 % EARL	165
Exploitations avec atelier légumes dominant	4 205	5,8	1 709	1 383	49 %	48 % EI ; 29 % EARL	20
<i>dont exploit. spécialisées en légumes</i>	2 419	6,6	1 047	809	51 %	43 % EI ; 30 % EARL	13
<i>dont exploit. diversifiées avec atelier légumes dominant</i>	1 786	5,0	662	575	48 %	53 % EI ; 27 % EARL	27
Exploitations avec atelier légumes non dominant	2 028	3,4	632	439	47 %	46 % EI ; 37 % EARL	65
Total exploit. hors petits ateliers légumes	6 918	4,6	2 450	1 952	49 %	42 % EI ; 33 % EARL	55

Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - Traitement SRISE Pays de la Loire

Les types d'organisation en Pays de la Loire



Source : Agreste - Recensement agricole 2010
Traitement SRISE Pays de la Loire

L'approche typologique permet de décrire plus précisément les différents types d'organisation dans lesquelles on recense une production légumière. Cette activité apparaît peu l'affaire de spécialisés (seulement un quart des exploitations) puisqu'elle est très souvent associée à d'autres productions : céréales, oléagineux et protéagineux (COP), autre végétal spécialisé, bovin. Cependant, le chiffre d'affaires légume est surtout réalisé par des exploitations où le légume est dominant (spécialisées ou diversifiées).

Les exploitations spécialisées en légumes

367 exploitations (25 % des exploitations légumières) sont essentiellement orientées en légumes. Elles regroupent 3 944 ha de légumes soit 31 % des surfaces légumières. Ce sont des exploitations maraîchères. Leur SAU moyenne (13 ha) est

réduite aux surfaces en légumes (11 ha).

43 % des exploitations sont individuelles et 30 % des EARL. Le nombre d'UTA par exploitation atteint 6,6 UTA en moyenne, les trois quarts étant de la main d'œuvre salariée. 51 % des exploitations seront concernées par un départ à la retraite dans les dix ans.

Le recours aux serres chauffées et aux abris froids y est nettement plus marqué.

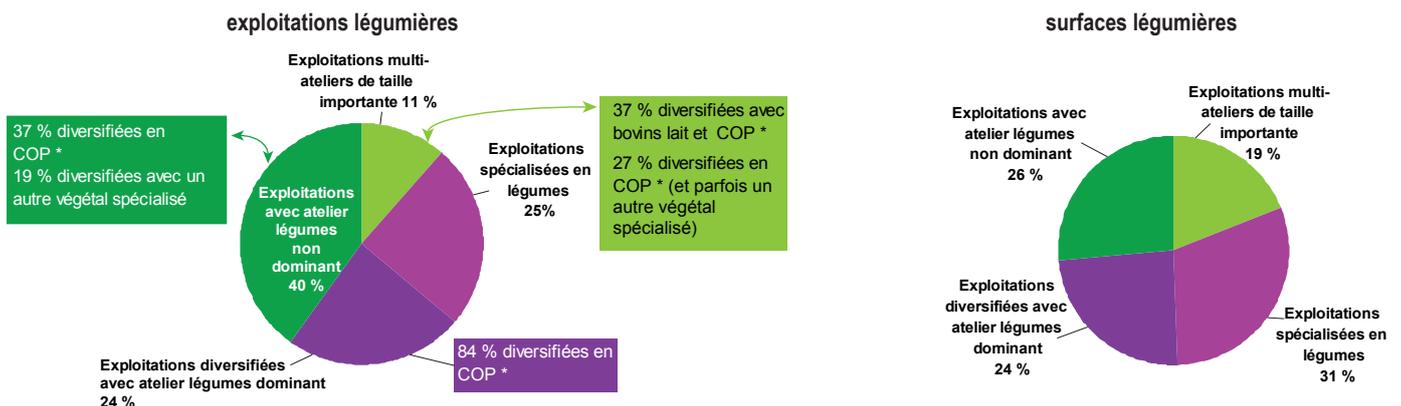
Les exploitations diversifiées avec atelier légume dominant

355 exploitations (24 % des exploitations légumières) cultivent des légumes en production principale et associent d'autres productions plus secondaires, très souvent des COP (84 % des exploitations de ce type). Leur SAU reste assez petite : 27 ha en moyenne. La surface en légumes est de 9 ha. Ce sont fréquemment des exploitations maraîchères pouvant développer des légumes de plein champ avec des grandes cultures pour la rotation.

Les exploitations individuelles y sont majoritaires (53 %) et 27 % sont des EARL. 5 UTA en moyenne sont employées dans ces structures, 69 % étant de la main d'œuvre salariée. 48 % des exploitations sont dirigées par un exploitant de plus de 50 ans.

Etant donné l'importance de la main d'œuvre présente sur ces exploitations, et son affectation quasi exclusive à l'activité légumes, la plupart de ces exploitations sont en fait très proches des spécialisées du groupe précédent. Pour beaucoup d'entre elles, les surfaces en grandes cultures ou en prairies, modestes pour ces orientations, servent aux rotations culturales.

Répartition selon les différents types d'organisation



COP : céréales, oléagineux, protéagineux

Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - Traitement SRISE Pays de la Loire

Les exploitations avec atelier légumes non dominant

598 exploitations (40% des exploitations avec légumes) sont des exploitations où le légume n'est pas l'atelier principal. Les associations les plus fréquentes sont les légumes et les COP (37 % des cas), les légumes associés à un autre végétal spécialisé (19 %) et les légumes associés à des bovins lait ou viande (14 %). Les exploitations produisant des légumes de plein champ pour le marché du frais, des légumes secs, des légumes pour l'industrie, se rencontrent fortement dans ce type (également dans les exploitations multi-ateliers de grande taille). 26 % des surfaces en légumes de la région sont cultivés dans ces exploitations. La SAU atteint 65 ha, les légumes ne comptent que 6 ha de surface en moyenne. 48 % de la sole est occupée par des COP et 37 % par des fourrages. Serres chauffées et grands tunnels sont pratiquement absents sur ces exploitations.

Méthodologie - Arborescence et principaux seuils discriminants

Cette typologie des exploitations agricoles ligériennes produite et quantifiée principalement à partir du recensement de l'agriculture 2010, est réalisée dans le cadre du projet Inosys (voir note méthodologique détaillée « Typologie des exploitations ligériennes : méthodologie »). Pour ce faire, les principaux acteurs de la filière ont été consultés. La construction verticale de la typologie permet de classer les « en ayant » d'une production donnée et d'identifier les différents systèmes de production présents en Pays de la Loire de ladite production. Les exploitations sont classées en analysant le poids relatif de chacun des ateliers de l'exploitation en termes de temps de travail (OTEX temps). Cette approche permet, outre une bonne appréhension du fonctionnement des exploitations, une lecture de l'ensemble des productions faisant la spécificité agricole de la région.

Les critères et seuils discriminants établis ont permis de distinguer différents types d'organisation :

- Les exploitations avec un petit atelier légume : < 2000 m² serres chauffées, < 0,5 ha abris froids, < 0,5 ha plein champ en maraîchage,

Ces exploitations n'emploient que 3,4 UTA dont 53 % de salariés. Les exploitations individuelles et les EARL sont majoritaires. 47 % des exploitations seront soumises à un départ à la retraite dans les 10 ans. L'enjeu du renouvellement est le maintien ou non d'une production légumière dans le projet du repreneur.

Les exploitations multi-ateliers de taille importante

Au sein de ces exploitations, l'activité légumes frais mobilise, en moyenne, plus du quart du temps de travail.

Certaines de ces exploitations (15 %) ont une véritable orientation vers les légumes (plus de 60 % du temps de travail), qui dépasse la simple diversification. Dans ce cas, elles s'apparentent davantage au groupe des légumes dominants, qu'à celui des non dominants pour la conduite de leur atelier légumes.

- Les exploitations multi-ateliers de taille importante : exploitations majoritairement sociétaires avec plusieurs ateliers employant chacun au moins 1 UTH.
- Les exploitations avec une dominance de production : **un atelier est dit dominant quand plus de 60 % du temps de travail de l'exploitation est consacré à celui-ci.** Parmi elles, on distingue :
 - Les exploitations spécialisées : exploitations où le légume est quasiment la seule production. Les éventuels autres ateliers ne dépassent pas un seuil plancher (« seuil traceur » propre à chaque orientation).
 - Les exploitations diversifiées : le légume est dominant sur l'exploitation en temps de travail. Toutefois, d'autres ateliers de taille significative (dépassant leur seuil traceur) sont présents.
 - Les exploitations avec atelier légume non dominant : le légume n'est pas la production principale en temps de travail. Une ou plusieurs autres productions peuvent être associées, dont l'une d'elles peut s'avérer dominante en temps de travail.

